

Résolution du Parti socialiste suisse

Approuvée par l'Assemblée des délégué-e-s le 25 octobre 2014 à Liestal

Assumons notre responsabilité de la tragédie en Syrie et en Irak

La crise en Syrie et en Irak est en passe de devenir la pire catastrophe humanitaire au monde de ces dernières décennies. La situation sécuritaire et humanitaire, déjà extrêmement critique, s'est radicalement aggravée avec l'occupation d'une partie des territoires nationaux par la faction terroriste et djihadiste de "l'Etat islamique" auto-proclamé. Sur une population résidente initiale de 21 millions de personnes en Syrie, 10,8 millions sont désormais tributaires de l'aide humanitaire. En Irak, elles sont au nombre de 5,2 millions sur 29 millions. La plupart de ces personnes sont des déplacés intérieurs et la moitié d'entre elles sont des enfants. De nombreux réfugiés ont fui dans les Etats voisins mais peu d'entre eux ont rejoint l'Europe. En Syrie, 4,8 millions des déplacés internes se trouvent dans des régions extrêmement difficiles d'accès.

Avec son caractère transfrontalier, son immense trésor de guerre et ses abondants moyens militaires modernes, l'EEIL est une sérieuse menace pour la région. Or l'EEIL n'est pas sorti du néant. Les trois ans d'oppression brutale des espoirs de dignité, de pluralisme et de liberté par le régime de Bachar el Assad ont tout autant contribué à l'extrémisme religieux et à la polarisation sectaire que la stratégie politico-militaire de l'Irak, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Turquie, puissances régionales, ou d'autres encore, qui consistait à armer financièrement et militairement des milices extrémistes contre des ennemis prétendument ou effectivement pires. La région déborde d'arsenaux tombés dans de mauvaises mains alors que les forces séculaires restantes, qui sont respectueuses des droits humains, se trouvent souvent exposées sans protection.

Notre part de responsabilité dans cette tragédie endeuillant la région va bien au-delà des exportations d'armes dévoyées. Nous assistons à l'effondrement d'un système étatique créé de toutes pièces par les puissances coloniales de l'époque après les catastrophes du 20e siècle, sans tenir compte des peuples concernés. Aujourd'hui, les Etats centraux du Proche et Moyen-orient, définis en Europe occidentale après la première mondiale, ont perdu toute légitimité face à leur propre peuple. Ce processus semble irréversible alors même qu'il remet en cause un principe fondateur de l'ordre de paix des Nations-Unies, à savoir l'intangibilité des frontières des Etats nationaux établie dans la Charte des Nations Unies. A l'heure actuelle, personne n'a d'idée concrète pour instaurer un nouvel ordre légitime dans la région sans effusions de sang. Un large débat entre tous les acteurs majeurs s'impose. **L'objectif est clair : il faut former des Etats religieusement et ethniquement neutres qui respectent les droits humains et les droits des minorités quelles qu'elles soient.**

La Suisse est elle aussi actrice au Proche et Moyen-Orient. Elle a livré massivement des armes à la Turquie et aux Etats du golfe. En sa qualité de plaque tournante pour un tiers du pétrole négocié dans le monde, elle joue un rôle clé dans le financement de la région, de ses guerres et de ses crimes. Elle a aussi signé des accords de libre-échange avec le Conseil de coopération du Golfe (réunissant le Bahreïn, le Qatar, le Koweït, Oman, l'Arabie saoudite, les Émirats Arabes Unis) ainsi qu'avec d'autres États de la région et recherche aussi un "partenariat stratégique" avec la Turquie depuis 2013. Les fonds publics domiciliés autour du Golfe Persique font partie des actionnaires les plus influents des grandes banques dites "suisse" qui proposent leurs services aux élites criminelles du Golfe. Dans ce contexte, la Suisse ne peut pas se contenter de profiter de la grande richesse du Moyen-Orient mais doit davantage assumer sa part de responsabilité, y compris sur le plan politique, afin qu'un nouvel ordre de paix étendu puisse être mis sur pied.

Partant de ces considérations, le PS suisse formule les demandes suivantes :

1. Les attentats fréquents et parfois systématiques contre la population civile en raison de son origine ethnique ou de ses orientations politiques, de sa religion, de ses croyances ou de son sexe sont à de multiples égards un crime contre l'humanité qui ne peut rester impuni. Toute forme de discrimination et d'intolérance fondée sur la religion et la philosophie ainsi que toute violence contre les communautés ethniques et religieuses doit être condamnée avec la plus grande fermeté et sanctionnée pénalement. Le PS salue les efforts de la communauté internationale contre l'impunité envers les crimes commis en Syrie contre la population civile. Elle soutient la politique de la Suisse dans ce domaine qu'elle encourage à approfondir et développer. Le PS salue aussi la reprise par la Suisse des sanctions de l'Union Européenne contre les responsables du régime syrien.
2. La Suisse doit développer une coopération solidaire ciblée sur le plan politique, culturel et économique avec les groupes de la société civile, les partis et les organes d'autodétermination qui combattent la haine et l'intolérance et plaident pour des sociétés multi-ethniques et multi-confessionnelles avec une administration séculaire. De tels îlots de tolérance réunissant les ethnies et les confessions les plus diverses ont longtemps existé, par exemple dans le Nord de l'Irak sous le gouvernement régional kurde, à Rojava ou dans le gouvernorat syrien d'Idlib, dans le cadre d'organes d'autogestion basés sur des initiatives de la société civile. Les multiples propositions de "conférence pour la sécurité et la coopération" dans la région sur le modèle de la CSCE ou de l'OSCE dont on connaît la réussite en Europe doivent être promues. Dans le même temps, il faut fortement développer la recherche sur la paix et l'islamologie tout en créant de nouveaux forums internationaux de dialogue économique et politique.
3. Il faut fondamentalement remettre en cause la pratique actuelle consistant à "faire des milliards" au Proche et Moyen-Orient tout en se défaussant de toute responsabilité des crimes cofinancés avec cet argent. Les Etats et entreprises occidentaux doivent enfin laisser nettement plus de place aux droits humains et à la promotion de la paix dans leurs relations économiques avec la région. La lutte contre le blanchiment d'argent et le commerce des matières premières "du sang" doit être enfin menée avec efficacité car les promesses du bout des lèvres ne suffisent plus.
4. La Suisse doit mettre son rôle crucial de place financière et de négoce de matières premières de la région au service des êtres humains qui y vivent et non plus au service d'une classe dominante au règne brutal. Grâce au "partenariat stratégique" recherché avec la Turquie et à l'accord de libre-échange avec les Etats du Conseil de coopération du Golfe entré en vigueur le 1er juillet 2014, la Suisse dispose d'un levier efficace pour exercer son influence. Les Etats du Golfe doivent cesser de financer l'extrémisme religieux et de fouler aux pieds les droits humains dans leur pays. Les négociations de paix bloquées entre le gouvernement turc et le leader kurde Abdullah Öcalan sont aussi en jeu. La Suisse doit davantage exercer son influence et ne pas se défausser de sa part de responsabilité.
5. Rien qu'entre 2009 et 2013, la Suisse a exporté pour plus de 800 millions de francs de matériel de guerre vers la Péninsule arabique. Il faut enfin mettre un terme à ces livraisons ainsi qu'à toute coopération militaire avec les gouvernements de la région et revoir les contacts avec le MIT, les douteux services secrets turcs. La Suisse doit aussi intensifier son engagement en faveur du contrôle de l'armement et du désarmement dans la région, avec, entre autres l'instauration d'une zone exempte d'armes de destruction massive. Par ailleurs, la possibilité de missions menées par l'ONU pour protéger la population civile doit être étudiée.
6. Conformément à ce qu'exige un postulat du Conseil National, le Conseil Fédéral doit enfin examiner des mesures permettant d'accueillir nettement plus de réfugiés que par le passé en Europe et en Suisse. Cette démarche a pour vocation de venir en aide aux Etats mitoyens de la Syrie pour les alléger de leur fardeau afin de leur éviter d'être déstabilisés par les grands afflux de réfugiés. Enfin, l'aide humanitaire assurée directement en Syrie et en Irak doit être sensiblement étendue et ne pas être uniquement distribuée par les capitales. Elle doit aussi toucher directement les réfugiés et autres victimes des violences par les canaux de la société civile.